

**PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE INTEGRE DE SANTE ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPESIE TENUE
LE MARDI 3 NOVEMBRE 2015 A 16 H PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

SONT PRÉSENTS :

- M^{mes} Yolaine Arseneau, représentante du milieu de l'enseignement
Jacqueline Babin, représentante du comité des usagers
Ann Béland, membre indépendant
Chantal Duguay, présidente-directrice générale
Nicole Johnson, membre indépendant
Marcelle Leblanc, représentante du comité des infirmières
Sabrina Tremblay, comité régional sur les services pharmaceutiques
- MM. Gilles Cormier, membre indépendant
Médor Doiron, membre indépendant
Kevin Lavoie, représentant du comité multidisciplinaire
Jean-Marc Landry, membre indépendant
Richard Loiselle, président membre indépendant
Michel-Xavier Simard, représentant du département régional de médecine générale

ABSENCES MOTIVÉES :

- M^{mes} Josée Duguay, CMDP
Diane Lebouthillier, membre indépendant

INVITÉ :

- M. Martin Pelletier, directeur des services techniques (à compter de 16 h 30)

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après avoir constaté le quorum, M. Richard Loiselle, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 16 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CISSSG-02-15/16-54

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour – **Décision**;
3. Acquisition d'achat d'une propriété pour la RAC (Ressource à assistance continue) à New-Richmond – **Décision**;
4. Levée de la réunion.

3. ACQUISITION D'ACHAT D'UNE PROPRIÉTÉ POUR LA RAC (RESSOURCE À ASSISTANCE CONTINUE) À NEW RICHMOND

M. Richard Loiselle, président, invite M^{me} Chantal Duguay, présidente-directrice générale, à présenter ce point.

En référence aux orientations régionales adoptées en 2010 dans le cadre du programme Santé mentale pour le volet ressource à assistance continue (RAC) et à l'octroi des budgets d'exploitation pour une nouvelle résidence, nous présentons le projet d'achat d'une propriété convenant au besoin de l'aménagement d'une nouvelle RAC dans le secteur de New Richmond.

Cette ressource d'hébergement transitoire vise à mieux répondre aux besoins en offrant des services de réadaptation et de réhabilitation en santé mentale pour une réinsertion dans la communauté, et ce, par la présence de ressources humaines 24 heures par jour et 7 jours par semaine.

À l'automne 2014, le CSSS de la Baie-des-Chaleurs déposait au ministère de la Santé et des Services sociaux, avec l'approbation de l'Agence régionale de l'époque, un projet d'acquisition, d'agrandissement et de réaménagement d'une propriété localisée à New Richmond pour y aménager sept chambres de même que les espaces de support requis afin d'élargir l'offre de service régionale à la clientèle de santé mentale. Le projet immobilier était estimé à 780 000 \$, incluant le prix d'achat de la propriété visée, les frais d'agrandissement et de réaménagement, mais excluant les coûts d'ameublement.

À l'hiver 2015, le projet en était rendu à l'étape de la signature d'une lettre du ministre autorisant le CSSS de la Baie-des-Chaleurs à procéder, ce qui n'a pas été fait dans la foulée de la réorganisation du réseau de la santé.

En août 2015, le cabinet du ministre a communiqué avec nous pour demander de réviser l'offre immobilière dans le secteur de New Richmond afin de démontrer que la proposition déposée était toujours la meilleure solution tenant compte de la réponse aux besoins et de l'investissement requis.

En septembre 2015, la Direction des services techniques du CISSS de la Gaspésie a donc procédé à l'analyse du marché et une autre solution s'est avérée possible. Une nouvelle propriété mieux située était maintenant disponible sans avoir la nécessité d'agrandir étant donné que les superficies existantes étaient suffisantes ($\pm 460 \text{ m}^2$). En octobre 2015, la même firme d'architectes ayant travaillé sur la première hypothèse démontrait la faisabilité fonctionnelle du projet par une rénovation, mais sans agrandissement, étant donné que les superficies de cette propriété étaient suffisantes pour répondre aux besoins. L'investissement désormais requis pour procéder à l'achat et aux travaux de rénovation est maintenant évalué à $\pm 675 000 \$$ soit $\pm 105 000 \$$ de moins que la première hypothèse.

CA-CISSSG-02-15/16-55

CONSIDÉRANT l'acceptation au niveau régional en 2014 du projet d'implantation d'une ressource à assistance continue (RAC) à New Richmond en vue d'héberger la clientèle adulte avec une problématique complexe de santé mentale provenant de tout le territoire du CISSS de la Gaspésie;

CONSIDÉRANT que cette ressource d'hébergement transitoire vise à mieux répondre aux besoins en offrant des services de réadaptation et de réhabilitation en santé mentale pour une réinsertion dans la communauté, et ce, par la présence de professionnels 24 heures par jour et 7 jours par semaine;

CONSIDÉRANT que l'implantation de ce service permettra d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des lits psychiatriques en soins de courte durée dans les hôpitaux qui sont parfois occupés par une clientèle qui sera mieux desservie une fois la nouvelle RAC accessible;

CONSIDÉRANT l'analyse du marché, en septembre 2015, par la Direction des services techniques du CISSS de la Gaspésie;

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle propriété mieux située est maintenant disponible sans avoir la nécessité d'agrandir étant donné que les superficies existantes sont jugées suffisantes ($\pm 460 \text{ m}^2$).

CONSIDÉRANT que l'investissement requis pour procéder à l'achat et aux travaux de rénovation est maintenant évalué à $\pm 675\,000 \$$ soit $\pm 105\,000 \$$ de moins que la première hypothèse.

ET CONDITIONNELLEMENT à la réception de l'autorisation écrite du ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'acquisition d'une propriété déjà existante à New Richmond, conformément à l'article 260 de la Loi sur les services de santé et de services sociaux;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'autoriser la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Gaspésie, madame Chantal Duguay, à signer tous les documents relatifs à l'acquisition de ladite propriété et à sa rénovation conformément aux autorisations émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CISSSG-02-15/16-56

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 16 h 45.



Richard Loiselle, président



Chantal Duguay, secrétaire